

ANNEXE X

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET CLAIMS

Compte tenu de l'intérêt qu'il présente pour les deux organes, ce point de l'ordre du jour a été exposé aux participants de la trente-quatrième session du Comité d'experts de l'Union de l'IPC et à ceux de la huitième session plénière du Comité permanent des techniques de l'information.

Le rapport porte sur des informations relatives à la planification du projet fondées sur l'hypothèse selon laquelle la réforme de la CIB entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2005 et n'ont pas été modifiées à temps pour rendre compte des conséquences découlant du report d'une année.

L'état d'avancement des différents volets du projet CLAIMS est le suivant :

1. Système de classement assisté par ordinateur (IPCCAT) :

Une commande pour un montant fixe a été passée en octobre 2003, pour quatre langues. Fondée sur le prototype CLAIMS et les informations communiquées par les États membres, la version 1 a été publiée en français, allemand, anglais et russe et est disponible pour les États membres de l'Union de l'IPC à l'adresse <http://217.117.165.25/index.html>. Le nom d'utilisateur est claims et le mot de passe, winnowu.

Suite à la demande présentée par la délégation de l'Espagne au cours de la trente-troisième session du comité d'experts, une étude a été entreprise concernant la production d'une version en espagnol du logiciel de classement. La conclusion est que le logiciel IPCCAT donnera d'aussi bons résultats en espagnol que dans toute autre langue européenne si le nombre de documents d'entraînement est suffisant. Un prototype en langue espagnole sera livré en mars 2004 au titre du même contrat.

2. Appui à la révision et à la réforme de la CIB :

2.1 IBIS, Forum électronique sur la CIB (IEF), Forum électronique trilatéral (TEF) :
une version actualisée de la septième édition de la CIB (bêta 6), dotée des caractéristiques suivantes, a été intégrée au système IBIS :

- mise à jour des formules chimiques
- mise à jour de la répartition entre le niveau de base et le niveau élevé
- compatibilité entre les différentes versions linguistiques de la septième édition mise à jour de la CIB
- septième édition (données et interface utilisateur) en langue russe

2.2 RIPCIS : le contrat pour la mise en œuvre du système RIPCIS a été établi en novembre 2003. Une version d'essai de ce système, dotée des caractéristiques suivantes, est hébergée par le partenaire CLAIMS :

- sixième et septième versions de la CIB et modifications jusqu'à la trente-troisième session du comité d'experts
- index des mots clés et éditeur
- utilitaires : calcul des nouveaux renvois, chargement des annexes IPCIS
- la DTD RIPCIS, un exemplaire du fichier de validation et le fichier de concordance sont disponibles sous forme de projets

Calendrier concernant le système RIPCIS :

mars : éditeur HTML pour les propositions et interface administrative
avril : adjonction de propositions des États membres de l'Union de l'IPC
interface de traduction pour le Bureau international (français)

3. Didacticiel CIB : élément achevé. Les didacticiels relatifs à la CIB sont disponibles à l'adresse <http://www.wipo.int/ipc-training/>.

4. Appui linguistique :

4.1. Aide à la traduction : élément achevé.

4.2. Recherche en langage naturel : l'objectif consiste à effectuer des recherches dans la CIB à l'aide d'une interrogation contenant un nombre limité de mots clés en français ou en anglais. Le système est fondé sur des réseaux conceptuels et des dictionnaires bilingues français-anglais relatifs aux brevets, fournis par les offices des brevets du Royaume-Uni et de la France. L'acquisition de la solution TACSY du Consortium E-Patent ainsi que les travaux nécessaires à son intégration dans le système IBIS sont presque achevés. Le logiciel est hébergé par le partenaire CLAIMS en attendant son installation sur l'infrastructure CLAIMS.

Le fonctionnement du système TACSY sur la septième édition de la CIB en français et en anglais a fait l'objet d'une démonstration. TACSY est accessible à l'adresse <http://dumas.lingway.com/Tacsy/tacsy.wipo.htm>.

5. Infrastructure du projet CLAIMS :

Achat des serveurs : trois serveurs ont été commandés à la mi-février pour RIPCIS, IPCCAT et TACSY.

L'architecture globale du système CLAIMS a été modifiée pour tenir compte des besoins de l'OMPI en matière de sécurité informatique et réduire autant que possible les risques liés à l'installation des progiciels dans les offices de propriété intellectuelle.

Les services CLAIMS seront répartis entre les serveurs de la manière suivante :

- IBIS, IEF, TEF continueront de fonctionner sur le serveur actuel, sans changement
- serveur de bases de données RIPCIS : matériel reçu, en attente d'installation
- serveur d'application RIPCIS : commandé
- IPCCAT & TACSY : serveur commandé (*)
- serveur pour les tests de RIPCIS et l'entraînement de IPCCAT : commandé

(*) Les systèmes IPCCAT et TACSY sont censés fonctionner sur le même serveur, mais les limitations matérielles permettent seulement l'assistance au classement dans quatre langues [sur un seul serveur].

L'intégration entre les systèmes IBIS, IPCCAT, TACSY et un logiciel de visualisation simplifiée de la CIB a débuté et a fait l'objet d'une démonstration. Dans la version en ligne du système IPCCAT, si le texte à classer est trop court, le système suggère l'utilisation du logiciel TACSY. IPCCAT comporte aussi des liens vers le système IBIS pour la signification des codes CIB suggérés.

6. État d'avancement global du projet CLAIMS :

Conception logicielle : progrès satisfaisants, partenariat solide et économiquement rationnel.

- Tous les contrats sont en place
- Retard dans les dates de lancement et d'achèvement du projet RIPCIS, mais sans incidence sur la publication de la huitième édition de la CIB
- Livraisons satisfaisantes pour les systèmes IBIS, IPCCAT et TACSY

Infrastructure : retard à l'acquisition et à l'installation

Marge de manœuvre limitée pour l'avenir, étant donné que l'équipe informatique chargée du projet CLAIMS à l'OMPI est limitée au chef de projet et à une secrétaire à 90%, dépend totalement des partenaires extérieurs et n'a aucun budget dédié pour 2004-2005.

Le projet tel que défini par le SCIT est censé être achevé en avril 2004.

7. Réponses aux questions soulevées

7.1. Allemagne, Espagne, Fédération de Russie, Mexique, Pérou :

Les délégations de ces pays ont demandé au Bureau international d'envisager la possibilité d'héberger les versions allemande, russe et espagnole de la CIB aux fins de la mise à jour des versions linguistiques.

La traduction de chaque langue incomberait aux offices des brevets nationaux ou régionaux.

Il a également été demandé que les activités d'appui informatique débutées dans le cadre du projet CLAIMS soient poursuivies.

Le Bureau international a indiqué que cette demande sera étudiée et analysée.

7.2 OAPI :

Le représentant de l'organisation a pris note de l'importance de la réforme de la CIB pour le milieu de la propriété intellectuelle et s'est déclaré satisfait de l'utilisation des techniques de l'information dans ce projet.

7.3 Maroc :

La délégation du Maroc a félicité le Bureau international pour le travail accompli dans le domaine de l'aide au classement, en particulier pour la version sur DVD de cet outil, et a demandé si le système de classement pourra être utilisé en traitement par lots. Le Bureau international a indiqué qu'il procédera à la mise au point d'une telle fonction en utilisant l'interface de programmation d'application du logiciel IPCCAT et que le code source sera mis à la disposition des offices de brevet.

7.4 Japon :

La délégation du Japon a posé la question de savoir quelle version sera mise à la disposition du public et combien coûtera le DVD. Le Bureau international a indiqué que certaines composantes, telles que TACSY, seront mises à la disposition du public mais que d'autres, telles que le logiciel IPCCAT, seront réservées aux offices de brevet. Il est prévu de mettre la version sur DVD du logiciel IPCCAT gratuitement à la disposition des offices de brevet.

7.5. Canada :

La délégation a demandé au Bureau international d'étudier la possibilité de fournir un clone d'IPCCAT à son office. Elle a aussi demandé les informations techniques requises pour envisager l'intégration dans son environnement informatique. Le Bureau international a indiqué que les informations techniques et financières seront fournies.

7.6 Roumanie :

La délégation a soulevé le problème de la formation du personnel technique. Le Bureau international a indiqué que les délégations présentes à la prochaine session du Comité d'experts devront comprendre des informaticiens afin de traiter cette question.

7.7. Chine :

La délégation a demandé au Bureau international d'étudier la possibilité d'un appui informatique concernant la version chinoise de la CIB. Le Bureau international a indiqué que la question sera étudiée.

7.8 Cuba :

La délégation a demandé des informations sur l'environnement requis pour le DVD-IPCCAT. Le Bureau international a indiqué que l'environnement de référence est le type d'ordinateur personnel fourni aux offices de brevets en vertu de la règle 87 du règlement d'exécution du PCT.

7.9 Mexique, Cuba et Pérou :

Les délégations ont appuyé la délégation espagnole qui demandait une version espagnole de l'IPCCAT et elles ont proposé de contribuer à la réalisation des documents de formation. La DTD IPCCAT pour les documents d'entraînements sera communiquée à ces offices par le Bureau international.

[L'annexe XI suit]